

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 01373

Numéro SIREN : 552 114 175

Nom ou dénomination : SAFRAN ELECTRICAL & POWER CHATOU SAS

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2024 sous le numéro de dépôt 10891

**SAFRAN ELECTRICAL & POWER CHATOU**  
Société par actions simplifiée au capital de 6.850.000 euros  
Siège social : 41 Boulevard de la République – 78400 CHATOU  
552 114 175 RCS Versailles

**COMPTES ANNUELS**

**DE L'EXERCICE 2023**

**(ETATS FINANCIERS et ANNEXE)**

**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023**

**Conformément à la décision du Conseil d'administration en date du 24 avril 2024**

Le 24 avril 2024



**Le Président**

**COMPTES ANNUELS DE  
SAFRAN ELECTRICAL & POWER  
CHATOU SAS  
AU  
31 DECEMBRE 2023**

## 1. Compte de résultat par nature

(en k€)	31/12/2023	31/12/2022
Production vendue	146 988	116 494
Prestations de service	1 086	306
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>148 074</b>	<b>116 800</b>
Production stockée	28 337	-1 648
Production immobilisée	38	4
Subventions d'exploitation	6 032	13 389
Reprises sur provisions et transfert de charges	9 693	12 821
Autres produits d'exploitation	1 245	1 249
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>45 345</b>	<b>25 815</b>
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>193 419</b>	<b>142 615</b>
Achats stockés et variations de stock	-71 535	-44 782
Achats de sous-traitance	-7 546	-4 910
Achats non stockés et services extérieurs	-29 362	-22 113
Impôts et taxes	-2 766	-2 650
Charges de personnel	-47 016	-45 546
Dotations aux amortissements et provisions	-19 013	-11 898
Autres charges	-2 876	-3 182
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-180 114</b>	<b>-135 081</b>
<b>BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION</b>	<b>13 305</b>	<b>7 534</b>
Intérêts financiers assimilés nets	-304	-404
Dotations et reprises de provisions	-1 512	2 273
Revenus de participation	0	1 194
Autres revenus et charges financières	-1 490	-362
<b>Résultat financier</b>	<b>-3 306</b>	<b>2 701</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>9 999</b>	<b>10 235</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-7 047</b>	<b>-4 406</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>2 952</b>	<b>5 829</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>-639</b>	<b>1 113</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 312</b>	<b>6 942</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes de la société.

## 2. Bilan

<b>ACTIF</b>			
<i>(en k€)</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations corporelles et incorporelles, nettes	Note 7	16 599	8 699
Titres de participation	Note 8	766	766
Autres immobilisations financières	Note 8	306	14
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>17 671</b>	<b>9 479</b>
Stocks et en-cours	Note 9	66 478	54 026
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	Note 13	1 062	0
Clients et effets à recevoir	Note 13	36 808	39 991
Autres créances	Note 13	10 613	10 421
Comptes-courants des sociétés du Groupe	Note 10	9 057	5 018
Disponibilités	Note 10	913	0
Instrument de trésorerie	note 11		
<b>Total actif circulant</b>		<b>124 931</b>	<b>109 456</b>
Ecarts de conversion Actif		0	1 242
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>142 602</b>	<b>120 175</b>
<b>PASSIF</b>			
<i>(en k€)</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital social		6 850	6 850
Réserve légale		685	685
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		3 149	-3 793
Résultat		2 312	6 941
<b>Total capitaux propres</b>	Note 12	<b>12 996</b>	<b>10 683</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Note 14	<b>54 185</b>	<b>43 758</b>
Dettes financières	Note 11	1 089	1 085
Comptes-courants Groupe	Note 11	12	14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 13	23 926	18 801
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 13	25 836	21 152
Dettes fiscales et sociales	Note 13	17 601	17 681
Autres dettes	Note 13	6 959	4 524
Instruments de trésorerie	Note 11		1 235
<b>Total dettes</b>		<b>75 423</b>	<b>64 492</b>
Ecarts de conversion Passif		0	1 242
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>142 602</b>	<b>120 175</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes de la société.

### 3. Notes annexes aux comptes

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en Kilos euros (k€), à l'exception des informations relatives aux effectifs et au nombre d'actions.

#### NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

Les comptes annuels de SAFRAN ELECTRICAL & POWER CHATOU SAS sont établis selon les principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions du Plan Comptable Général, tels que définis dans le règlement ANC n°2014-03 (Version consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2019). Ces principes sont détaillés dans chacune des notes ci-après.

##### Continuité d'exploitation

Les comptes ont été établis sous le principe de continuité d'exploitation notamment du fait de l'engagement de soutien du Groupe Safran à l'ensemble de ses filiales.

##### Mesures de soutien des Etats

Les mesures de soutien des Etats (chômage partiel, incitations au maintien de l'emploi...) sont enregistrées en réduction des coûts concernés, dès lors que leur obtention est garantie.

##### Autres actifs

La société a procédé à la revue des actifs : stocks, créances clients. Ces analyses n'ont pas généré de dépréciation significative en 2023, du fait de la crise sanitaire.

Par ailleurs, les comptes présentés au titre de l'exercice 2023 sont comparables à ceux présentés au titre de l'exercice 2022 dans leurs méthodes d'établissement.

#### NOTE 2. FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

Toulouse, le 2 octobre 2023 - Safran Electrical & Power a conclu l'acquisition ce jour de l'activité de systèmes électriques aéronautiques de Thales regroupant ainsi les sociétés Safran Electrical & Power Chatou SAS (ex-TAES) et Safran Electrical & Power Conflans SAS (ex-TAEM), qui porte sur la conversion, la génération de puissance et les moteurs électriques pour l'aéronautique civile et militaire.

L'accroissement de l'expertise de Safran Electrical & Power, notamment en conversion, conforte sa position de leader sur l'ensemble de la chaîne électrique des aéronefs. Ce rachat fait suite aux négociations exclusives annoncées en septembre 2022.

## NOTE 3. CHIFFRE D’AFFAIRES

### 1. Principes comptables

Le chiffre d’affaires et les résultats sur contrats de longue durée sont enregistrés selon la méthode de l’avancement des travaux généralement déterminé en fonction des clauses contractuelles de transfert de propriété.

Toute perte probable sur contrat en cours ou en carnet est provisionnée intégralement dès qu’elle est connue. Les coûts inclus dans le montant des en-cours figurant au bilan comprennent les coûts directement rattachables aux contrats et une quote-part de frais généraux industriels.

### 2. Analyse du chiffre d’affaires par zone géographique

Le chiffre d’affaires réalisé par Safran Electrical & Power SAS se répartit par zones géographiques comme suit :

En k€	2023	2022
France & Dom Tom	60 695	47 918
Union Européenne	10 897	12 955
Autres exports directs	76 481	55 927
<b>TOTAL</b>	<b>148 074</b>	<b>116 800</b>

## NOTE 4. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier inclut essentiellement :

- Les charges d'intérêts financiers relatifs à la dette nette.
- Les produits et charges liés aux participations directes.
- La composante financière de la dotation aux provisions pour retraite et prestations assimilées.
- Le résultat de change.

En k€	2023	2022
<b>Intérêts financiers assimilés nets</b>		
Produits d'intérêts (comptes courants débiteurs et prêts aux filiales et participations)	0	0
Charges d'intérêts (comptes courants créditeurs et emprunts aux filiales et participations)	26	-53
Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie		
Charges d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-330	-351
<b>Autres revenus financiers</b>		
Reprises de provisions liées aux participations (a)		
Reprises financières aux provisions pour indemnités de fin de carrière et autres avantages	48	2 916
Gains de change	1 210	1 785
Reprises de provisions pour risque de change		
Retours à meilleure fortune		
Reprises de provisions sur actions propres		
Revenus des titres de participation	0	1 194
Autres	0	0
<b>Autres charges financières</b>		
Dotations aux provisions liées aux participations (a)		
Dotations financières aux provisions pour indemnités de fin de carrière et autres avantages	-1 560	-643
Pertes de change	-2 701	-2 147
Dotations aux provisions pour risque de change		
Autres		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-3 307</b>	<b>2 701</b>

## NOTE 5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

### 1. Principes comptables

Le résultat exceptionnel inclut :

- Les plus ou moins-values de cessions d'actifs, en particulier d'activités ou de titres de participation. Par exception aux règles du Plan Comptable Général et afin de donner une information plus fidèle des transactions, les reprises de provisions pour dépréciation de titres et les reprises de provisions pour risques filiales sont intégrées au résultat des cessions;
- Les autres produits et charges provenant d'événements non usuels par leur fréquence, leur nature et leur montant.

### 2. Analyse du résultat exceptionnel

En k€	2023	2022
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs	-411	-10
Dotations et reprises de provision pour restructuration	658	2 204
Charges de restructuration	-658	-2 106
Dotations et reprises de provision pour pénalités clients	-5 673	-4 396
Pénalités clients	-578	-139
Pénalités fournisseurs	0	0
Dotations et reprises aux provisions pour amendes pénales	0	0
Amendes pénales et fiscales	0	-1
Autres	-385	41
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-7 047</b>	<b>-4 406</b>

## NOTE 6. IMPÔT SUR LES SOCIETES

### 1. Cadre général et principes comptables

La société Safran Electrical & Power Chatou SAS est sortie du périmètre de l'intégration fiscale Thales à effet rétroactif au 01/01/2023. Elle supporte son impôt.

L'impôt comptabilisé en charges correspond au seul impôt exigible. Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé résultant de différences temporaires entre le résultat comptable et la base de calcul de l'impôt sur les sociétés.

La société bénéficie de crédits d'impôt recherche. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en diminution de la charge d'impôt sur les sociétés.

## 2. Impôt exigible

En 2023, le résultat fiscal de Safran Electrical & Power Chatou SAS, comme si la société était imposée séparément, est positif de 4 432 k€

Les dépenses exclues des charges déductibles (article 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts) représentent 8 k€ en 2023 et 7 k€ en 2022, correspondant à l'amortissement excédentaire des véhicules ainsi qu'à la Taxe sur les véhicules de sociétés.

## 3. Situation fiscale différée

La société dispose d'économies futures d'impôt issues :

- des décalages temporaires entre le traitement fiscal et comptable de produits ou de charges pour -1 477 k€ en base au 31 décembre 2023 contre -3 542 k€ à fin 2022. Celles-ci proviennent essentiellement des provisions pour risques et charges non déductibles fiscalement, et notamment des provisions pour pertes à terminaison, pour litiges et pour restructuration.

Conformément au référentiel comptable appliqué, les impôts différés correspondants ne sont pas comptabilisés.

## 4. Analyse de la charge d'impôt

La répartition de l'impôt entre les activités courantes et exceptionnelles se présente de la manière suivante :

	31/12/2023			31/12/2022		
	Résultat avant impôt	Charge d'impôt	Résultat après impôt	Résultat avant impôt	Charge d'impôt	Résultat après impôt
En k€						
Résultat courant	9 999	-639	9 360	10 234	0	0
Résultat exceptionnel	- 7 047			- 4 406		
<b>TOTAL</b>	<b>2 952</b>	<b>- 639</b>	<b>2 312</b>	<b>5 828</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 5. Crédits d'impôts

Le CIR 2023 (crédit d'impôt recherche) a été comptabilisé sous la rubrique "Impôts sur les bénéfices" pour un montant de 852 k€. La régularisation au titre des exercices antérieurs s'élève à 3 k€.

Compte tenu du fait que la société est en bénéfice fiscal, le CIR pourra alors venir en déduction d'une partie de l'impôt sur les bénéfices.

Les autres crédits d'impôt s'élèvent à 27,2 k€.

### 1. Principes comptables

#### - Immobilisations incorporelles

En 1991, suite à l'acquisition d'EAS, un fond commercial a été constitué pour 656 k€. Celui-ci a été amorti sur les 3 années suivantes.

Les logiciels de bureautique sont amortis sur 1 an; les logiciels de GPAO sont amortis sur 5 ans.

En 2023, les fonds de commerce afférents aux activités de distribution en Asie (Singapour) et aux Etats-Unis ont été acquis pour un montant global de 4 950 k€.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la Société.

## - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la méthode qui permet de mieux prendre en compte le rythme de consommation des avantages économiques attendus.

A noter, que toutes les nouvelles immobilisations feront l'objet d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire. La société n'applique plus le mode d'amortissement dégressif.

Les immobilisations louées en crédit-bail ou en location-vente, selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition, ne sont pas comptabilisées et sont présentées le cas échéant en engagements hors bilan.

Les durées et modes habituels d'amortissements pratiqués sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	Durées et modes d'amortissement
Construction	néant
Ouvrages d'infrastructure et installations fixes	néant
Agencement des constructions, installations générales	10 ans linéaire
Machines-outils, matériel industriel	10-7-5-3 ans
Outillages industriels	3 ans linéaire
Matériel de transport	néant
Matériel informatique	5 - 3 ans linéaire
Logiciel informatique	5-1 ans linéaire
Mobilier et matériel administratif	10-3 ans linéaire

## 2. Détail par nature

En k€	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeur brute	Amort / Dépré	Valeur nette	Valeur brute	Amort / Dépré	Valeur nette
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	10 033	-5 032	5 001	5 062	-4 977	84,557
Terrains	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Constructions/installations générales	9 235	-6 553	2 682	8 062	-6 123	1 938
Installations techniques, matériels et outillages industriels	43 437	-39 379	4 057	42 434	-38 282	4 152
Autres	9 283	-4 425	4 859	6 829	-4 306	2 524
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	61 955	-50 357	11 598	57 325	-48 711	8 614
<b>TOTAL</b>	71 988	-55 389	16 599	62 386	-53 688	8 699

## 3. Evolution des immobilisations nettes

En k€	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
<b>Valeur nette au 01/01/2022</b>	<b>114</b>	<b>8912</b>	<b>9 026</b>
Acquisition et mise en service d'immobilisations en cours	39	1766	1 806
Cessions et mises au rebut nettes	-3	-263	
Dotation aux amortissements	-67	-1 801	-1 867
<b>Valeur nette au 31/12/2022</b>	<b>85</b>	<b>8 614</b>	<b>8 699</b>
Acquisition et mise en service d'immobilisations en cours	4972	3 572	8 543
Cessions et mises au rebut nettes		0	
Dotation aux amortissements	-55	-1 646	-1 702
<b>Valeur nette au 31/12/2023</b>	<b>5002</b>	<b>10540</b>	<b>15 542</b>

## NOTE 8. **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

### 1. Principes comptables

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat.

Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de critères fondés sur les perspectives de rentabilité, sur le patrimoine, sur les valeurs issues de transactions récentes ou sur la valeur boursière des titres détenus le cas échéant.

## 2. Evolution des titres de participation

Les titres de participation détenus sont ceux de Thales Avionics Electrical Motors SAS devenue Safran Electrical & Power Conflans SAS à 100% pour 746 k€ et ceux de Aérolec SAS à 40% pour 20 k€.

Ils n'ont pas évolué entre 2022 et 2023.

## 3. Autres immobilisations financières

En k€	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Prêts à d'autres filiales du Groupe						
Autres immobilisations financières	306	0	306	14	0	14
<b>TOTAL</b>	<b>306</b>	<b>0</b>	<b>306</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>14</b>

A compter du 01 Juillet 2023, la société Safran Electrical & Power Chatou SAS est devenue locataire principal pour les 3 sites qu'elle occupe.

A ce titre, des dépôts de garantie ont été versés aux propriétaires.

## 4. Détail par échéances et par devises

Répartition par échéances en k€	31/12/2023		31/12/2022	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Inférieure à un an	306	14		
Entre un et cinq ans				
Plus de cinq ans				
<b>TOTAL</b>	<b>306</b>	<b>14</b>		

Répartition par devises en k€	31/12/2023		31/12/2022	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Euro	306	14		
USD				
Autres devises				
<b>TOTAL</b>	<b>306</b>	<b>14</b>		

## NOTE 9. STOCKS ET ENCOURS

### 1. Principes comptables

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'acquisition. Les en-cours de production, les produits intermédiaires et finis sont évalués en coût de production comprenant les coûts directs ainsi qu'une quote-part de frais généraux industriels. Des dépréciations sont effectuées d'une part lorsque le coût de revient devient supérieur à la valeur probable de réalisation ; d'autre part en fonction de l'analyse détaillée du taux de rotation, appliquée au stock projeté et prenant en compte une analyse du caractère actif ou non des porteurs concernés.

Les « travaux en cours » incluent les dépenses d'études financées par avances remboursables.

Les frais de recherche et développement engagés sur des projets nettement individualisés et financés par des avances remboursables en cas de succès sont comptabilisés, au maximum à hauteur des montants financés, en travaux en cours et consommés au rythme du chiffre d'affaires réalisé sur les affaires futures.

Les frais de recherche et développement autofinancés (6,6 m€ en 2023), relatifs soit à des projets propres à l'entreprise, soit à des contrats portant sur le développement de produits stratégiques pour la société, sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

## 2. Composition des stocks et encours

En k€	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeur brute	Dépréciations cumulées	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciations cumulées	Valeur nette
Matières premières et marchandises	16 991	-7 201	9 789	14 411	-6 626	7 785
En-cours de production de biens et de services	25 264	-4 753	20 510	18 804	-151	18 653
Produits semis finis et finis	38 404	-2 226	36 178	30 372	-2 784	27 588
<b>TOTAL</b>	<b>80 658</b>	<b>-14 181</b>	<b>66 478</b>	<b>63 587</b>	<b>-9 562</b>	<b>54 026</b>

## NOTE 10. DISPONIBILITES

Le poste « disponibilités » comprend les montants en comptes bancaires, en comptes-courants avec Safran SA qui s'est substituée à Thales SA, et la réévaluation des instruments de trésorerie.

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la Société et la société Safran SA.

Au 31 décembre 2023, le compte-courant figurant à l'actif est de 9 057 k€ contre un montant de 5 018 k€ au 31 décembre 2022.

Une convention de trésorerie a été signée avec Safran SA.

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Compte courant financier débiteur	9 057	5 018
Instruments de trésorerie		
Disponibilités	913	
<b>TOTAL</b>	<b>9 970</b>	<b>5 018</b>

## NOTE 11. DETTES FINANCIERES

### 1. Principes comptables

Les avances reçues sont maintenues au passif tant qu'elles sont susceptibles de donner lieu à un remboursement.

### 2. Dettes financières par nature

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Découverts bancaires		
Avances de l'état	1 089	1 085
Compte courant financier créditeur	12	14
Intérêts courus sur dette financière		
Instruments de trésorerie		1 235
<b>DETTE FINANCIERE BRUTE</b>	<b>1 101</b>	<b>2 334</b>

### 3. Dettes financières par échéances et devises

Répartition par échéances en k€	31/12/2023	31/12/2022	Répartition par devises en k€	31/12/2023	31/12/2022
Inférieure à un an			Euro	1 101	2 334
De un à cinq ans	1 101	2 334	Dollar		
Supérieure à cinq ans			Autre		
<b>TOTAL</b>	<b>1 101</b>	<b>2 334</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 101</b>	<b>2 334</b>

## NOTE 12. CAPITAUX PROPRES

### 1. Capital

Le capital social de Safran Electrical & Power Chatou SAS s'élève au 31 décembre 2023 à la somme de 6.850.000 € et se compose de 428.125 actions de 16 € de valeur nominale chacune, intégralement détenues par Safran Electrical & Power.

## 2. Tableau de passage des capitaux propres

En k€	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Résultats non distribués	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
<b>Au 1er janvier 2020</b>	428 125	6 850	-1 749	0	3 849	8 950
Affectation du résultat 2019			3 849			
Dividendes						
Résultat 2020					-21 259	
<b>Au 31 décembre 2020</b>	428 125	6 850	2 100	0	-21 259	-12 309
Affectation du résultat 2020			-21 259			
Dividendes						
Résultat 2021					-8 948	
<b>Au 31 décembre 2021</b>	428 125	6 850	-19 159	0	-8 948	-21 257
Affectation du résultat 2021			-8 948			
Dividendes						
1ère décision Augmentation de capital DEAU 30/11/2022	1 562 500	25 000				
2ème décision Réduction de capital DEAU 30/11/2022	-1 562 500	-25 000	25 000			
Résultat 2022					6 941	
<b>Au 31 décembre 2022</b>	428 125	6 850	-3 107	0	6 941	10 684
Affectation du résultat 2022			6 941			
Résultat 2023					2 312	
<b>Au 31 décembre 2023</b>	428 125	6 850	3 834	0	2 312	12 996

### NOTE 13.

#### 1. Principes comptables

- **Comptabilisation des opérations en devise = Convention de garantie de change Safran.**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée, client par client, sur la base d'une estimation des risques sur encaissements basée sur des indicateurs de marché.

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

- **Dépréciation des comptes clients**

Après examen au cas par cas des créances de chaque compte client et des délais moyens de paiement de chacun des clients, une provision pour dépréciation des comptes clients peut être dotée. Le cas échéant, son montant dépend de la profondeur du retard de paiement de chacune des créances :

- 50% pour les créances impayées comprises entre 12 mois et 24 mois de retard,
- 98% pour les créances impayées supérieures à 24 mois de retard.

## 2. Créances et dettes par nature

En k€	31/12/2023			31/12/2022		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	1 062		1 062			
Clients et effets à recevoir	38 320	-1 512	36 808	41 462	-1 471	39 991
Autres créances :	0		0			0
- Etat impôt sur les sociétés	852		852	3 708		3 708
- Créances fiscales et sociales	7 566		7 566	5 546		5 546
- Autres	2 195		2 195	1 167		1 167
<b>Total</b>	<b>49 995</b>	<b>-1 512</b>	<b>48 483</b>	<b>51 882</b>	<b>-1 471</b>	<b>50 411</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes	23 926		23 926	18 801		18 801
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 836		25 836	21 152		21 152
Autres dettes :			0			0
Dettes fiscales vis-à-vis des filiales intégrées			0			0
Dettes fiscales hors IS et sociales	17 049		17 049	17 520		17 520
Dettes fiscales IS	552		552	161		161
Autres	6 959		6 959	6 294		6 294
<b>Total</b>	<b>74 322</b>	<b>0</b>	<b>74 322</b>	<b>63 928</b>	<b>0</b>	<b>63 928</b>

## 3. Echancier des créances et des dettes au 31 décembre 2023

En k€	Échéances			
	Net	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	1 062	1 062		
Clients et effets à recevoir	36 808	36 808		
Autres créances	10 613	10 613		
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>48 483</b>	<b>48 483</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes	23 926	23 926		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 836	25 836		
Autres dettes	24 560	24 560		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>74 322</b>	<b>74 322</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## NOTE 14. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

### 1. Principes comptables

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources dont le montant peut-être estimé de façon fiable.

- **Pertes à terminaison sur contrats de longue durée.**

Ces provisions couvrent les pertes probables sur contrats en carnet de commandes. Elles sont constituées au cours de l'exercice où la perte devient prévisible, pour la totalité de celle-ci.

- **Rétrofits et garanties**

Ces provisions couvrent les coûts de remise à niveau et d'évolution de nos équipements livrés.

- **Provisions pour retraite et autres avantages au personnel**

Le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes de sécurité sociale de base (Sécurité sociale, régimes complémentaires obligatoires tels que l'ARRCO, l'AGIRC, ...) pour lesquels la charge de l'entreprise se limite aux cotisations versées. Celles-ci sont enregistrées dans l'exercice où elles sont encourues.

La société accorde à ses salariés des indemnités de fin de carrière, un abondement pour conversion de tout ou partie de cette indemnité sur un compte épargne temps fin de carrière ainsi que d'autres avantages à long terme (médailles du travail, semaine exceptionnelle de congés payés l'année où le salarié atteint ses 35 ans d'ancienneté dans le Groupe).

Conformément aux dispositions de la recommandation ANC 2013-02, ces avantages qualifiés de régimes à prestations définies, sont provisionnés dans les comptes sur la base d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées et en prenant en compte les évolutions de salaire. Cette méthode, qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des avantages auxquels ses états de service lui donneront droit à la date prévue, intègre des hypothèses d'actualisation financière, d'inflation, de mortalité, de rotation du personnel...

La société comptabilise ces régimes selon les modalités suivantes :

- Le coût des services rendus, représentatif de l'accroissement de l'engagement sur l'exercice, est enregistré en résultat d'exploitation ;
- La charge de désactualisation de l'engagement net, ainsi que les gains et pertes actuarielles résultant de l'incidence des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur l'engagement net, sont enregistrés en résultat financier.
- L'incidence des modifications de régimes issues de renégociations des avantages accordés affecte le résultat exceptionnel.

## Détail des provisions

En k€	31/12/2022	Dotations	Reprises avec utilisation	Virement de poste à poste	31/12/2023
Pertes à terminaison sur contrats de longue durée	5 044	428	-88		5 384
Retraite et autres avantages au personnel	9 200	3 035	-1 157		11 078
Litiges techniques	12 199	8 277	-5 262		15 214
Rétrofits et garanties	4 043	237			4 280
Restructuration	841	0	-658		183
Pénalités sur contrats	11 645	6 784	-1 111		17 318
Autres	787,5		-60		728
<b>TOTAL</b>	<b>43 758</b>	<b>18 762</b>	<b>-8 335</b>	<b>0</b>	<b>54 185</b>

## Retraite et autres avantages au personnel

Les provisions constatées au bilan s'analysent de la manière suivante :

En k€	Retraite	Autres avantages à LT	Total
<b>Provision au 1er janvier 2023</b>	<b>7 834</b>	<b>1 366</b>	<b>9 200</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	591	134	725
Modification, réduction et liquidation de régime			
Charges financières :			
Intérêts nets	303	46	350
Gains (pertes) actuariels	1 159		1 159
Prestations et contributions versées	- 238	-122	-360
Autres			
<b>Provision au 31 décembre 2023</b>	<b>9 649</b>	<b>1 429</b>	<b>11 079</b>
Dont :			
Engagements	9 649	1 429	11 079
Placements			

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements sont les suivantes :

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Taux d'actualisation	3,12%	3,71%	0,74%
Taux d'inflation	2,22%	2,35%	1,50%
Taux moyen d'augmentation des salaires	3,81%	3,94%	2,64%

## NOTE 15. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 1. Avals et cautions

En k€

ENGAGEMENTS DONNES :	31/12/2023	31/12/2022
Effets escomptés ou négociés et non échus		
Pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées		
Avals et cautions	0	
Valeurs de remplacement des en-cours de réparations		5 840
Total engagements donnés		5 840
Dont relatifs aux entreprises liées	0	0

  

ENGAGEMENTS RECUS :	31/12/2023	31/12/2022
Avals et cautions		
Autres engagements reçus liés aux programmes d'études		
Total engagements reçus	Néant	Néant

### 2. Couvertures de change

Dans le cadre du rachat par Safran Electrical & Power, la Société a soldé les couvertures de change qu'elle avait été obtenue sur le marché à terme des devises par l'intermédiaire de la Direction de la Trésorerie Financière du Groupe dans le but de gérer au mieux les opérations de couvertures. Il n'y a aucune position à caractère spéculatif au 31 décembre 2023.

A la fin de l'exercice 2023, toutes les couvertures de change ont été soldées.

### 3. Engagements de location immobilière

Les engagements de location immobilière s'élèvent au 31 décembre 2023 à 13 525 k€ dont 1 909 k€ à moins d'un an, 4 599 k€ à une échéance d'un à cinq ans.

## NOTE 16. PARTIES LIEES

N/A Chez SAFRAN

### 1. Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Les membres du conseil d'Administration ne perçoivent pas de jetons de présence et ne sont pas rémunérés par la société au titre de leur mandat.

## NOTE 17. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

**NOTE 18. AUTRES INFORMATIONS****1. Identification de la société consolidante**

La société est détenue de manière ultime par Safran SA, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran SA, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère SAFRAN ELECTRICAL & POWER Chatou SAS de publier ses propres comptes consolidés.

**2. Effectifs**

L'évolution de l'effectif salarié de la Société est ventilée par catégorie dans le tableau suivant au 31 décembre 2023 :

	2023	2022	2021
Cadres	247	227	226
Employés et agents de maîtrise	160	148	150
Ouvriers	113	103	108
<b>TOTAL</b>	<b>520</b>	<b>478</b>	<b>484</b>

**3. Participation des salariés**

Compte tenu du rachat par Safran et donc de la sortie de fait de l'accord de participation mutualisé de Thales, la société a signé le 23 juin 2023 un accord de participation propre à SEP Chatou SAS et applicable uniquement à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Application de la formule légale de calcul « Réserve Spéciale de Participation ».

Le montant provisionné à la réserve de participation s'élève à 388 K€.

**4. Intéressement des salariés**

Signature le 23 Juin 2023 d'un accord d'intéressement qui prévoit le versement d'un intéressement à hauteur de 8% dès lors que le ROC réel / budget est égal à 1,2.

Le montant provisionné au titre de l'intéressement + forfait social à 20% s'élève à 1 319 K€. (1 099 K€ au titre de l'intéressement, 220 K€ au titre du forfait social).

## NOTE 19. FILIALES ET PARTICIPATIONS

### Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

En k€	Données de la société (en devise locale)				Contribution des filiales et participations aux comptes de Thales AES (EUR)							
	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Capital	Capitaux propres avant résultat de l'exercice et autres que le capital	Valeur comptable des titres détenus (Valeur brute)	Valeur comptable des titres détenus (Valeur nette)	Quote-part du capital détenu (en %)	Prêts et avances consentis par Thales AES et non encore remboursés	Créances de SEP Chatou envers la filiale	Dettes de SEP Chatou envers la filiale	Cautions et avals donnés par SEP Chatou	Dividendes encaissés par SEP Chatou au cours de l'exercice
<b>1. Filiales</b>												
SEP Confians	14 740 *	1 782 *	762 *	1 911 *	746 *	746 *	100 *	0	7	0	0	0
AEROLEC	12 531 **	-61 **	50 **	111 **	20 *	20 *	40 *	0	1 102 *	0	0	0
<b>2. Participations</b>												
<b>TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>	<b>27 271</b>	<b>1 721</b>	<b>812</b>	<b>2 022</b>	<b>766</b>	<b>766</b>	<b>140</b>	<b>0</b>	<b>1 109</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* dernier exercice clos : 31/12/2023

\*\* dernier exercice clos : 31/12/2022

**SAFRAN ELECTRICAL & POWER CHATOU**  
Société par actions simplifiée au capital de 6.850.000 euros  
Siège social : 41 Boulevard de la République – 78400 CHATOU  
552 114 175 RCS Versailles  
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL**  
**DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**EN DATE DU 10 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt quatre,  
Le dix juin,

La soussignée **SAFRAN ELECTRICAL & POWER S.A.S**, société par actions simplifiée au capital de 19 426 240 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 301 501 391, dont le siège social est situé 1, rue Louis Blériot, 31702 Blagnac, France, représentée par son Président, Stéphane Cueille, détenant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (l'« Associé Unique »),

**après avoir pris connaissance des documents suivants :**

- les statuts de la Société ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le rapport de gestion du Président;
- le rapport du Commissaire aux comptes ;
- les projets des décisions soumises à son approbation ;

ainsi que tous autres documents et renseignements qui, en application des dispositions législatives et réglementaires, doivent être tenus à la disposition des associés au siège social ou à eux adressés,

**adopte**, conformément à l'article 18 (*Décisions de l'Associé Unique*) des statuts de la Société, les présentes décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président et rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis, l'Associé Unique après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes a pris les décisions suivantes :

### **Première décision**

*(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023)*

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte de l'absence de dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 dudit Code.

### **Deuxième décision**

*(Affectation du résultat)*

L'Associé Unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2023	+ 2 310 112,75 euros
Report à nouveau	+ 3 148 720,37 euros
Bénéfice distribuable	+ 5 458 833,12 euros
Affectation :	
- versement d'un dividende de 5,40 € par action, soit un total de	- 2 311 875 euros
- inscription du solde en report à nouveau créditeur	+ 3 146 958,12 euros

*Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 200 A du Code général des impôts. Cette taxation forfaitaire au taux unique de 12,8 % est applicable de plein droit sauf option globale et expresse du contribuable pour le barème progressif. En cas d'option, le dividende est alors éligible à l'abattement de 40 % de l'article 158, 3-2° modifié du Code général des impôts.*

L'Associé Unique, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice distribuable de 5 458 833,12 € décide de l'affecter en dividendes à verser pour 2 311 875 € et en "Report à nouveau créditeur " pour le solde soit 3 146 958,12 €.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

**Troisième décision**

*(Conventions Réglementées)*

L'Associé Unique constate, qu'au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune opération ou convention entrant dans le champ de l'article L227-10 du Code de Commerce.

**Quatrième décision**

*(Pouvoirs pour les formalités)*

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été clos et signé par l'Associé Unique.



---

L'Associé Unique  
SAFRAN ELECTRICAL & POWER S.A.S  
Représentée par Stéphane CUEILLE, Président



**Safran Electrical & Power Chatou S.A.S.**  
**(Anciennement Thales Avionics Electrical Systems S.A.S.)**  
Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## **Safran Electrical & Power Chatou S.A.S.** **(Anciennement Thales Avionics Electrical Systems S.A.S.)**

Exercice clos le 31 décembre 2023

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

A l'Associé Unique de la société Safran Electrical & Power Chatou S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Safran Electrical & Power Chatou S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **■ Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Jean-François Ginies'.

Jean-François Ginies

**COMPTES ANNUELS DE  
SAFRAN ELECTRICAL & POWER  
CHATOU SAS  
AU  
31 DECEMBRE 2023**

## 1. Compte de résultat par nature

(en k€)	31/12/2023	31/12/2022
Production vendue	146 988	116 494
Prestations de service	1 086	306
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>148 074</b>	<b>116 800</b>
Production stockée	28 337	-1 648
Production immobilisée	38	4
Subventions d'exploitation	6 032	13 389
Reprises sur provisions et transfert de charges	9 693	12 821
Autres produits d'exploitation	1 245	1 249
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>45 345</b>	<b>25 815</b>
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>193 419</b>	<b>142 615</b>
Achats stockés et variations de stock	-71 535	-44 782
Achats de sous-traitance	-7 546	-4 910
Achats non stockés et services extérieurs	-29 362	-22 113
Impôts et taxes	-2 766	-2 650
Charges de personnel	-47 016	-45 546
Dotations aux amortissements et provisions	-19 013	-11 898
Autres charges	-2 876	-3 182
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-180 114</b>	<b>-135 081</b>
<b>BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION</b>	<b>13 305</b>	<b>7 534</b>
Intérêts financiers assimilés nets	-304	-404
Dotations et reprises de provisions	-1 512	2 273
Revenus de participation	0	1 194
Autres revenus et charges financières	-1 490	-362
<b>Résultat financier</b>	<b>-3 306</b>	<b>2 701</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>9 999</b>	<b>10 235</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-7 047</b>	<b>-4 406</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>2 952</b>	<b>5 829</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>-639</b>	<b>1 113</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 312</b>	<b>6 942</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes de la société.

## 2. Bilan

<b>ACTIF</b>			
<i>(en K€)</i>	Notes	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles, nettes	Note 7	16 599	8 699
Titres de participation	Note 8	766	766
Autres immobilisations financières	Note 8	306	14
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>17 671</b>	<b>9 479</b>
Stocks et en-cours	Note 9	66 478	54 026
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	Note 13	1 062	0
Clients et effets à recevoir	Note 13	36 808	39 991
Autres créances	Note 13	10 613	10 421
Comptes-courants des sociétés du Groupe	Note 10	9 057	5 018
Disponibilités	Note 10	913	0
Instrument de trésorerie	note 11		
<b>Total actif circulant</b>		<b>124 931</b>	<b>109 456</b>
Ecarts de conversion Actif		0	1 242
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>142 602</b>	<b>120 175</b>
<b>PASSIF</b>			
<i>(en k€)</i>	Notes	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Capital social		6 850	6 850
Réserve légale		685	685
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		3 149	-3 793
Résultat		2 312	6 941
<b>Total capitaux propres</b>	Note 12	<b>12 996</b>	<b>10 683</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Note 14	<b>54 185</b>	<b>43 758</b>
Dettes financières	Note 11	1 089	1 085
Comptes-courants Groupe	Note 11	12	14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 13	23 926	18 801
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 13	25 836	21 152
Dettes fiscales et sociales	Note 13	17 601	17 681
Autres dettes	Note 13	6 959	4 524
Instruments de trésorerie	Note 11		1 235
<b>Total dettes</b>		<b>75 423</b>	<b>64 492</b>
Ecarts de conversion Passif		0	1 242
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>142 602</b>	<b>120 175</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes de la société.

### 3. Notes annexes aux comptes

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en Kilos euros (k€), à l'exception des informations relatives aux effectifs et au nombre d'actions.

#### NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

Les comptes annuels de SAFRAN ELECTRICAL & POWER CHATOU SAS sont établis selon les principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions du Plan Comptable Général, tels que définis dans le règlement ANC n°2014-03 (Version consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2019). Ces principes sont détaillés dans chacune des notes ci-après.

##### Continuité d'exploitation

Les comptes ont été établis sous le principe de continuité d'exploitation notamment du fait de l'engagement de soutien du Groupe Safran à l'ensemble de ses filiales.

##### Mesures de soutien des Etats

Les mesures de soutien des Etats (chômage partiel, incitations au maintien de l'emploi...) sont enregistrées en réduction des coûts concernés, dès lors que leur obtention est garantie.

##### Autres actifs

La société a procédé à la revue des actifs : stocks, créances clients. Ces analyses n'ont pas généré de dépréciation significative en 2023, du fait de la crise sanitaire.

Par ailleurs, les comptes présentés au titre de l'exercice 2023 sont comparables à ceux présentés au titre de l'exercice 2022 dans leurs méthodes d'établissement.

#### NOTE 2. FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

Toulouse, le 2 octobre 2023 - Safran Electrical & Power a conclu l'acquisition ce jour de l'activité de systèmes électriques aéronautiques de Thales regroupant ainsi les sociétés Safran Electrical & Power Chatou SAS (ex-TAES) et Safran Electrical & Power Conflans SAS (ex-TAEM), qui porte sur la conversion, la génération de puissance et les moteurs électriques pour l'aéronautique civile et militaire.

L'accroissement de l'expertise de Safran Electrical & Power, notamment en conversion, conforte sa position de leader sur l'ensemble de la chaîne électrique des avions. Ce rachat fait suite aux négociations exclusives annoncées en septembre 2022.

## NOTE 3. CHIFFRE D’AFFAIRES

### 1. Principes comptables

Le chiffre d'affaires et les résultats sur contrats de longue durée sont enregistrés selon la méthode de l'avancement des travaux généralement déterminé en fonction des clauses contractuelles de transfert de propriété.

Toute perte probable sur contrat en cours ou en carnet est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue. Les coûts inclus dans le montant des en-cours figurant au bilan comprennent les coûts directement rattachables aux contrats et une quote-part de frais généraux industriels.

### 2. Analyse du chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires réalisé par Safran Electrical & Power SAS se répartit par zones géographiques comme suit :

En k€	2023	2022
France & Dom Tom	60 695	47 918
Union Européenne	10 897	12 955
Autres exports directs	76 481	55 927
<b>TOTAL</b>	<b>148 074</b>	<b>116 800</b>

## NOTE 4. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier inclut essentiellement :

- Les charges d'intérêts financiers relatifs à la dette nette.
- Les produits et charges liés aux participations directes.
- La composante financière de la dotation aux provisions pour retraite et prestations assimilées.
- Le résultat de change.

En k€	2023	2022
<b>Intérêts financiers assimilés nets</b>		
Produits d'intérêts (comptes courants débiteurs et prêts aux filiales et participations)	0	0
Charges d'intérêts (comptes courants créditeurs et emprunts aux filiales et participations)	26	-53
Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie		
Charges d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-330	-351
<b>Autres revenus financiers</b>		
Reprises de provisions liées aux participations (a)		
Reprises financières aux provisions pour indemnités de fin de carrière et autres avantages	48	2 916
Gains de change	1 210	1 785
Reprises de provisions pour risque de change		
Retours à meilleure fortune		
Reprises de provisions sur actions propres		
Revenus des titres de participation	0	1 194
Autres	0	0
<b>Autres charges financières</b>		
Dotations aux provisions liées aux participations (a)		
Dotations financières aux provisions pour indemnités de fin de carrière et autres avantages	-1 560	-643
Pertes de change	-2 701	-2 147
Dotations aux provisions pour risque de change		
Autres		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-3 307</b>	<b>2 701</b>

## NOTE 5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

### 1. Principes comptables

Le résultat exceptionnel inclut :

- Les plus ou moins-values de cessions d'actifs, en particulier d'activités ou de titres de participation. Par exception aux règles du Plan Comptable Général et afin de donner une information plus fidèle des transactions, les reprises de provisions pour dépréciation de titres et les reprises de provisions pour risques filiales sont intégrées au résultat des cessions;
- Les autres produits et charges provenant d'événements non usuels par leur fréquence, leur nature et leur montant.

### 2. Analyse du résultat exceptionnel

En k€	2023	2022
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs	-411	-10
Dotations et reprises de provision pour restructuration	658	2 204
Charges de restructuration	-658	-2 106
Dotations et reprises de provision pour pénalités clients	-5 673	-4 396
Pénalités clients	-578	-139
Pénalités fournisseurs	0	0
Dotations et reprises aux provisions pour amendes pénales	0	0
Amendes pénales et fiscales	0	-1
Autres	-385	41
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-7 047</b>	<b>-4 406</b>

## NOTE 6. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

### 1. Cadre général et principes comptables

La société Safran Electrical & Power Chatou SAS est sortie du périmètre de l'intégration fiscale Thales à effet rétroactif au 01/01/2023. Elle supporte son impôt.

L'impôt comptabilisé en charges correspond au seul impôt exigible. Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé résultant de différences temporaires entre le résultat comptable et la base de calcul de l'impôt sur les sociétés.

La société bénéficie de crédits d'impôt recherche. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en diminution de la charge d'impôt sur les sociétés.

## 2. Impôt exigible

En 2023, le résultat fiscal de Safran Electrical & Power Chatou SAS, comme si la société était imposée séparément, est positif de 4 432 k€

Les dépenses exclues des charges déductibles (article 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts) représentent 8 k€ en 2023 et 7 k€ en 2022, correspondant à l'amortissement excédentaire des véhicules ainsi qu'à la Taxe sur les véhicules de sociétés.

## 3. Situation fiscale différée

La société dispose d'économies futures d'impôt issues :

- des décalages temporaires entre le traitement fiscal et comptable de produits ou de charges pour -1 477 k€ en base au 31 décembre 2023 contre -3 542 k€ à fin 2022. Celles-ci proviennent essentiellement des provisions pour risques et charges non déductibles fiscalement, et notamment des provisions pour pertes à terminaison, pour litiges et pour restructuration.

Conformément au référentiel comptable appliqué, les impôts différés correspondants ne sont pas comptabilisés.

## 4. Analyse de la charge d'impôt

La répartition de l'impôt entre les activités courantes et exceptionnelles se présente de la manière suivante :

	31/12/2023			31/12/2022		
	Résultat avant impôt	Charge d'impôt	Résultat après impôt	Résultat avant impôt	Charge d'impôt	Résultat après impôt
En k€						
Résultat courant	9 999	-639	9 360	10 234	0	0
Résultat exceptionnel	- 7 047			- 4 406		
<b>TOTAL</b>	<b>2 952</b>	<b>- 639</b>	<b>2 312</b>	<b>5 828</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 5. Crédits d'impôts

Le CIR 2023 (crédit d'impôt recherche) a été comptabilisé sous la rubrique "Impôts sur les bénéfices" pour un montant de 852 k€. La régularisation au titre des exercices antérieurs s'élève à 3 k€.

Compte tenu du fait que la société est en bénéfice fiscal, le CIR pourra alors venir en déduction d'une partie de l'impôt sur les bénéfices.

Les autres crédits d'impôt s'élèvent à 27,2 k€.

## **NOTE 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES**

### **1. Principes comptables**

#### **- Immobilisations incorporelles**

En 1991, suite à l'acquisition d'EAS, un fond commercial a été constitué pour 656 k€. Celui-ci a été amorti sur les 3 années suivantes.

Les logiciels de bureautique sont amortis sur 1 an; les logiciels de GPAO sont amortis sur 5 ans.

En 2023, les fonds de commerce afférents aux activités de distribution en Asie (Singapour) et aux Etats-Unis ont été acquis pour un montant global de 4 950 k€.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la Société.

## - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la méthode qui permet de mieux prendre en compte le rythme de consommation des avantages économiques attendus.

A noter, que toutes les nouvelles immobilisations feront l'objet d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire. La société n'applique plus le mode d'amortissement dégressif.

Les immobilisations louées en crédit-bail ou en location-vente, selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition, ne sont pas comptabilisées et sont présentées le cas échéant en engagements hors bilan.

Les durées et modes habituels d'amortissements pratiqués sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	Durées et modes d'amortissement
Construction	néant
Ouvrages d'infrastructure et installations fixes	néant
Agencement des constructions, installations générales	10 ans linéaire
Machines-outils, matériel industriel	10-7-5-3 ans
Outillages industriels	3 ans linéaire
Matériel de transport	néant
Matériel informatique	5 - 3 ans linéaire
Logiciel informatique	5-1 ans linéaire
Mobilier et matériel administratif	10-3 ans linéaire

## 2. Détail par nature

En k€	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeur brute	Amort / Dépré	Valeur nette	Valeur brute	Amort / Dépré	Valeur nette
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	10 033	-5 032	5 001	5 062	-4 977	84,557
Terrains	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Constructions/installations générales	9 235	-6 553	2 682	8 062	-6 123	1 938
Installations techniques, matériels et outillages industriels	43 437	-39 379	4 057	42 434	-38 282	4 152
Autres	9 283	-4 425	4 859	6 829	-4 306	2 524
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	61 955	-50 357	11 598	57 325	-48 711	8 614
<b>TOTAL</b>	71 988	-55 389	16 599	62 386	-53 688	8 699

## 3. Evolution des immobilisations nettes

En k€	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
<b>Valeur nette au 01/01/2022</b>	<b>114</b>	<b>8912</b>	<b>9 026</b>
Acquisition et mise en service d'immobilisations en cours	39	1766	1 806
Cessions et mises au rebut nettes	-3	-263	
Dotation aux amortissements	-67	-1 801	-1 867
<b>Valeur nette au 31/12/2022</b>	<b>85</b>	<b>8 614</b>	<b>8 699</b>
Acquisition et mise en service d'immobilisations en cours	4972	3 572	8 543
Cessions et mises au rebut nettes		0	
Dotation aux amortissements	-55	-1 646	-1 702
<b>Valeur nette au 31/12/2023</b>	<b>5002</b>	<b>10540</b>	<b>15 542</b>

## NOTE 8. **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

### 1. Principes comptables

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat.

Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de critères fondés sur les perspectives de rentabilité, sur le patrimoine, sur les valeurs issues de transactions récentes ou sur la valeur boursière des titres détenus le cas échéant.

## 2. Evolution des titres de participation

Les titres de participation détenus sont ceux de Thales Avionics Electrical Motors SAS devenue Safran Electrical & Power Conflans SAS à 100% pour 746 k€ et ceux de Aérolec SAS à 40% pour 20 k€.

Ils n'ont pas évolué entre 2022 et 2023.

## 3. Autres immobilisations financières

En k€	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Prêts à d'autres filiales du Groupe						
Autres immobilisations financières	306	0	306	14	0	14
<b>TOTAL</b>	<b>306</b>	<b>0</b>	<b>306</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>14</b>

A compter du 01 Juillet 2023, la société Safran Electrical & Power Chatou SAS est devenue locataire principal pour les 3 sites qu'elle occupe.

A ce titre, des dépôts de garantie ont été versés aux propriétaires.

## 4. Détail par échéances et par devises

Répartition par échéances en k€	31/12/2023		31/12/2022	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Inférieure à un an	306	14		
Entre un et cinq ans				
Plus de cinq ans				
<b>TOTAL</b>	<b>306</b>	<b>14</b>		

Répartition par devises en k€	31/12/2023		31/12/2022	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Euro	306	14		
USD				
Autres devises				
<b>TOTAL</b>	<b>306</b>	<b>14</b>		

## NOTE 9. STOCKS ET ENCOURS

### 1. Principes comptables

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'acquisition. Les en-cours de production, les produits intermédiaires et finis sont évalués en coût de production comprenant les coûts directs ainsi qu'une quote-part de frais généraux industriels. Des dépréciations sont effectuées d'une part lorsque le coût de revient devient supérieur à la valeur probable de réalisation ; d'autre part en fonction de l'analyse détaillée du taux de rotation, appliquée au stock projeté et prenant en compte une analyse du caractère actif ou non des porteurs concernés.

Les « travaux en cours » incluent les dépenses d'études financées par avances remboursables.

Les frais de recherche et développement engagés sur des projets nettement individualisés et financés par des avances remboursables en cas de succès sont comptabilisés, au maximum à hauteur des montants financés, en travaux en cours et consommés au rythme du chiffre d'affaires réalisé sur les affaires futures.

Les frais de recherche et développement autofinancés (6,6 m€ en 2023), relatifs soit à des projets propres à l'entreprise, soit à des contrats portant sur le développement de produits stratégiques pour la société, sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

## 2. Composition des stocks et encours

En k€	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeur brute	Dépréciations cumulées	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciations cumulées	Valeur nette
Matières premières et marchandises	16 991	-7 201	9 789	14 411	-6 626	7 785
En-cours de production de biens et de services	25 264	-4 753	20 510	18 804	-151	18 653
Produits semis finis et finis	38 404	-2 226	36 178	30 372	-2 784	27 588
<b>TOTAL</b>	<b>80 658</b>	<b>-14 181</b>	<b>66 478</b>	<b>63 587</b>	<b>-9 562</b>	<b>54 026</b>

## NOTE 10. DISPONIBILITES

Le poste « disponibilités » comprend les montants en comptes bancaires, en comptes-courants avec Safran SA qui s'est substituée à Thales SA, et la réévaluation des instruments de trésorerie.

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la Société et la société Safran SA.

Au 31 décembre 2023, le compte-courant figurant à l'actif est de 9 057 k€ contre un montant de 5 018 k€ au 31 décembre 2022.

Une convention de trésorerie a été signée avec Safran SA.

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Compte courant financier débiteur	9 057	5 018
Instruments de trésorerie		
Disponibilités	913	
<b>TOTAL</b>	<b>9 970</b>	<b>5 018</b>

## NOTE 11. DETTES FINANCIERES

### 1. Principes comptables

Les avances reçues sont maintenues au passif tant qu'elles sont susceptibles de donner lieu à un remboursement.

### 2. Dettes financières par nature

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Découverts bancaires		
Avances de l'état	1 089	1 085
Compte courant financier créditeur	12	14
Intérêts courus sur dette financière		
Instruments de trésorerie		1 235
<b>DETTE FINANCIERE BRUTE</b>	<b>1 101</b>	<b>2 334</b>

### 3. Dettes financières par échéances et devises

Répartition par échéances en k€	31/12/2023	31/12/2022	Répartition par devises en k€	31/12/2023	31/12/2022
Inférieure à un an			Euro	1 101	2 334
De un à cinq ans	1 101	2 334	Dollar		
Supérieure à cinq ans			Autre		
<b>TOTAL</b>	<b>1 101</b>	<b>2 334</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 101</b>	<b>2 334</b>

## NOTE 12. CAPITAUX PROPRES

### 1. Capital

Le capital social de Safran Electrical & Power Chatou SAS s'élève au 31 décembre 2023 à la somme de 6.850.000 € et se compose de 428.125 actions de 16 € de valeur nominale chacune, intégralement détenues par Safran Electrical & Power.

## 2. Tableau de passage des capitaux propres

En k€	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Résultats non distribués	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
<b>Au 1er janvier 2020</b>	428 125	6 850	-1 749	0	3 849	8 950
Affectation du résultat 2019			3 849			
Dividendes						
Résultat 2020					-21 259	
<b>Au 31 décembre 2020</b>	428 125	6 850	2 100	0	-21 259	-12 309
Affectation du résultat 2020			-21 259			
Dividendes						
Résultat 2021					-8 948	
<b>Au 31 décembre 2021</b>	428 125	6 850	-19 159	0	-8 948	-21 257
Affectation du résultat 2021			-8 948			
Dividendes						
1ère décision Augmentation de capital DEAU 30/11/2022	1 562 500	25 000				
2ème décision Réduction de capital DEAU 30/11/2022	-1 562 500	-25 000	25 000			
Résultat 2022					6 941	
<b>Au 31 décembre 2022</b>	428 125	6 850	-3 107	0	6 941	10 684
Affectation du résultat 2022			6 941			
Résultat 2023					2 312	
<b>Au 31 décembre 2023</b>	428 125	6 850	3 834	0	2 312	12 996

### NOTE 13.

#### 1. Principes comptables

- **Comptabilisation des opérations en devise = Convention de garantie de change Safran.**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée, client par client, sur la base d'une estimation des risques sur encaissements basée sur des indicateurs de marché.

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

- **Dépréciation des comptes clients**

Après examen au cas par cas des créances de chaque compte client et des délais moyens de paiement de chacun des clients, une provision pour dépréciation des comptes clients peut être dotée. Le cas échéant, son montant dépend de la profondeur du retard de paiement de chacune des créances :

- 50% pour les créances impayées comprises entre 12 mois et 24 mois de retard,
- 98% pour les créances impayées supérieures à 24 mois de retard.

## 2. Créances et dettes par nature

En k€	31/12/2023			31/12/2022		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	1 062		1 062			
Clients et effets à recevoir	38 320	-1 512	36 808	41 462	-1 471	39 991
Autres créances :	0		0			0
- Etat impôt sur les sociétés	852		852	3 708		3 708
- Créances fiscales et sociales	7 566		7 566	5 546		5 546
- Autres	2 195		2 195	1 167		1 167
<b>Total</b>	<b>49 995</b>	<b>-1 512</b>	<b>48 483</b>	<b>51 882</b>	<b>-1 471</b>	<b>50 411</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes	23 926		23 926	18 801		18 801
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 836		25 836	21 152		21 152
Autres dettes :			0			0
Dettes fiscales vis-à-vis des filiales intégrées			0			0
Dettes fiscales hors IS et sociales	17 049		17 049	17 520		17 520
Dettes fiscales IS	552		552	161		161
Autres	6 959		6 959	6 294		6 294
<b>Total</b>	<b>74 322</b>	<b>0</b>	<b>74 322</b>	<b>63 928</b>	<b>0</b>	<b>63 928</b>

## 3. Echancier des créances et des dettes au 31 décembre 2023

En k€	Échéances			
	Net	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	1 062	1 062		
Clients et effets à recevoir	36 808	36 808		
Autres créances	10 613	10 613		
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>48 483</b>	<b>48 483</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes	23 926	23 926		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 836	25 836		
Autres dettes	24 560	24 560		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>74 322</b>	<b>74 322</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## NOTE 14. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

### 1. Principes comptables

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources dont le montant peut-être estimé de façon fiable.

- **Pertes à terminaison sur contrats de longue durée.**

Ces provisions couvrent les pertes probables sur contrats en carnet de commandes. Elles sont constituées au cours de l'exercice où la perte devient prévisible, pour la totalité de celle-ci.

- **Rétrofits et garanties**

Ces provisions couvrent les coûts de remise à niveau et d'évolution de nos équipements livrés.

- **Provisions pour retraite et autres avantages au personnel**

Le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes de sécurité sociale de base (Sécurité sociale, régimes complémentaires obligatoires tels que l'ARRCO, l'AGIRC, ...) pour lesquels la charge de l'entreprise se limite aux cotisations versées. Celles-ci sont enregistrées dans l'exercice où elles sont encourues.

La société accorde à ses salariés des indemnités de fin de carrière, un abondement pour conversion de tout ou partie de cette indemnité sur un compte épargne temps fin de carrière ainsi que d'autres avantages à long terme (médailles du travail, semaine exceptionnelle de congés payés l'année où le salarié atteint ses 35 ans d'ancienneté dans le Groupe).

Conformément aux dispositions de la recommandation ANC 2013-02, ces avantages qualifiés de régimes à prestations définies, sont provisionnés dans les comptes sur la base d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées et en prenant en compte les évolutions de salaire. Cette méthode, qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des avantages auxquels ses états de service lui donneront droit à la date prévue, intègre des hypothèses d'actualisation financière, d'inflation, de mortalité, de rotation du personnel...

La société comptabilise ces régimes selon les modalités suivantes :

- Le coût des services rendus, représentatif de l'accroissement de l'engagement sur l'exercice, est enregistré en résultat d'exploitation ;
- La charge de désactualisation de l'engagement net, ainsi que les gains et pertes actuarielles résultant de l'incidence des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur l'engagement net, sont enregistrés en résultat financier.
- L'incidence des modifications de régimes issues de renégociations des avantages accordés affecte le résultat exceptionnel.

## Détail des provisions

En k€	31/12/2022	Dotations	Reprises avec utilisation	Virement de poste à poste	31/12/2023
Pertes à terminaison sur contrats de longue durée	5 044	428	-88		5 384
Retraite et autres avantages au personnel	9 200	3 035	-1 157		11 078
Litiges techniques	12 199	8 277	-5 262		15 214
Rétrofits et garanties	4 043	237			4 280
Restructuration	841	0	-658		183
Pénalités sur contrats	11 645	6 784	-1 111		17 318
Autres	787,5		-60		728
<b>TOTAL</b>	<b>43 758</b>	<b>18 762</b>	<b>-8 335</b>	<b>0</b>	<b>54 185</b>

## Retraite et autres avantages au personnel

Les provisions constatées au bilan s'analysent de la manière suivante :

En k€	Retraite	Autres avantages à LT	Total
<b>Provision au 1er janvier 2023</b>	<b>7 834</b>	<b>1 366</b>	<b>9 200</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	591	134	725
Modification, réduction et liquidation de régime			
Charges financières :			
Intérêts nets	303	46	350
Gains (pertes) actuariels	1 159		1 159
Prestations et contributions versées	- 238	-122	-360
Autres			
<b>Provision au 31 décembre 2023</b>	<b>9 649</b>	<b>1 429</b>	<b>11 079</b>
Dont :			
Engagements	9 649	1 429	11 079
Placements			

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements sont les suivantes :

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Taux d'actualisation	3,12%	3,71%	0,74%
Taux d'inflation	2,22%	2,35%	1,50%
Taux moyen d'augmentation des salaires	3,81%	3,94%	2,64%

## NOTE 15. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 1. Avals et cautions

En k€

ENGAGEMENTS DONNES :	31/12/2023	31/12/2022
Effets escomptés ou négociés et non échus		
Pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées		
Avals et cautions	0	
Valeurs de remplacement des en-cours de réparations		5 840
Total engagements donnés		5 840
Dont relatifs aux entreprises liées	0	0

  

ENGAGEMENTS RECUS :	31/12/2023	31/12/2022
Avals et cautions		
Autres engagements reçus liés aux programmes d'études		
Total engagements reçus	Néant	Néant

### 2. Couvertures de change

Dans le cadre du rachat par Safran Electrical & Power, la Société a soldé les couvertures de change qu'elle avait été obtenue sur le marché à terme des devises par l'intermédiaire de la Direction de la Trésorerie Financière du Groupe dans le but de gérer au mieux les opérations de couvertures. Il n'y a aucune position à caractère spéculatif au 31 décembre 2023.

A la fin de l'exercice 2023, toutes les couvertures de change ont été soldées.

### 3. Engagements de location immobilière

Les engagements de location immobilière s'élèvent au 31 décembre 2023 à 13 525 k€ dont 1 909 k€ à moins d'un an, 4 599 k€ à une échéance d'un à cinq ans.

## NOTE 16. PARTIES LIEES

N/A Chez SAFRAN

### 1. Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Les membres du conseil d'Administration ne perçoivent pas de jetons de présence et ne sont pas rémunérés par la société au titre de leur mandat.

## NOTE 17. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

NEANT

## NOTE 18. AUTRES INFORMATIONS

### 1. Identification de la société consolidante

La société est détenue de manière ultime par Safran SA, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran SA, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère SAFRAN ELECTRICAL & POWER Chatou SAS de publier ses propres comptes consolidés.

### 2. Effectifs

L'évolution de l'effectif salarié de la Société est ventilée par catégorie dans le tableau suivant au 31 décembre 2023 :

	2023	2022	2021
Cadres	247	227	226
Employés et agents de maîtrise	160	148	150
Ouvriers	113	103	108
<b>TOTAL</b>	<b>520</b>	<b>478</b>	<b>484</b>

### 3. Participation des salariés

Compte tenu du rachat par Safran et donc de la sortie de fait de l'accord de participation mutualisé de Thales, la société a signé le 23 juin 2023 un accord de participation propre à SEP Chatou SAS et applicable uniquement à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Application de la formule légale de calcul « Réserve Spéciale de Participation ».

Le montant provisionné à la réserve de participation s'élève à 388 K€.

### 4. Intéressement des salariés

Signature le 23 Juin 2023 d'un accord d'intéressement qui prévoit le versement d'un intéressement à hauteur de 8% dès lors que le ROC réel / budget est égal à 1,2.

Le montant provisionné au titre de l'intéressement + forfait social à 20% s'élève à 1 319 K€. (1 099 K€ au titre de l'intéressement, 220 K€ au titre du forfait social).

## NOTE 19. FILIALES ET PARTICIPATIONS

### Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

En k€	Données de la société (en devise locale)				Contribution des filiales et participations aux comptes de Thales AES (EUR)							
	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Capital	Capitaux propres avant résultat de l'exercice et autres que le capital	Valeur comptable des titres détenus (Valeur brute)	Valeur comptable des titres détenus (Valeur nette)	Quote-part du capital détenu (en %)	Prêts et avances consentis par Thales AES et non encore remboursés	Créances de SEP Chatou envers la filiale	Dettes de SEP Chatou envers la filiale	Cautions et avais donnés par SEP Chatou	Dividendes encaissés par SEP Chatou au cours de l'exercice
<b>1. Filiales</b>												
SEP Conflans	14 740 *	1 782 *	762 *	1 911 *	746 *	746 *	100 *	0	7	0	0	0
AEROLEC	12 531 **	-61 **	50 **	111 **	20 *	20 *	40 *	0	1 102 *	0	0	0
<b>2. Participations</b>												
<b>TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>	<b>27 271</b>	<b>1 721</b>	<b>812</b>	<b>2 022</b>	<b>766</b>	<b>766</b>	<b>140</b>	<b>0</b>	<b>1 109</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* dernier exercice clos : 31/12/2023

\*\* dernier exercice clos : 31/12/2022